Chaire Economie du Climat
Université Paris-Dauphine
CDC Climat

cirad

Coupler réglementation forestière et incitations économiques: exemple d'un projet REDD+ au Brésil

Gabriela Simonet – Atelier PES mix
Montpellier – 12 juin 2014

Ralentissement de la déforestation en Amazonie

- Une réglementation efficace : déforestation passe de 27000 km2 en 2004 à 4650 km2 en 2011-2012.

- 2008: Plan National sur le Changement Climatique: objectif 3900 km2 d'ici 2020.

- 2004: Programme de prévention et de contrôle de la déforestation en Amazonie Légale, basé sur trois axes :

  1) Régularisation foncière des terres (+)

  2) Volet command-and-control : Monitoring et contrôle (+++)

  3) Volet incitatif : mise en place de systèmes productifs respectueux de l'environnement et des ressources (-)

Source: Sist, Mazzei, Sablayrolles (2013) – Perspectives (Cirad) n°22

Projets REDD+ au Brésil: cas du Projet Etablissements Humains durables

- 47 projets REDD+ au Brésil.
- Focus sur le « Projet Etablissements Humains durables: le défi de la transition de la production familiale pour une économie bas carbone », Etat du Para, Amazonie légale.
- Modèle financements par un fonds (ici Fonds Amazonie de 275 milliards de $) ce qui est le cas de 28% des projets, contre 21% qui ont choisi un modèle basé le mécénat et 50% sur la certification et la vente de crédits carbone.
- Agents de déforestation: petits agriculteurs (agriculture de subsistance, abattis-brûlis), tout comme 1/3 des projets.
- Design avec paiements aux agriculteurs, comme ¼ des projets.

Source: base de données internationale sur les projets REDD+ CEC-CIRAD-Michigan (janvier 2014)

Localisation de la zone d'étude

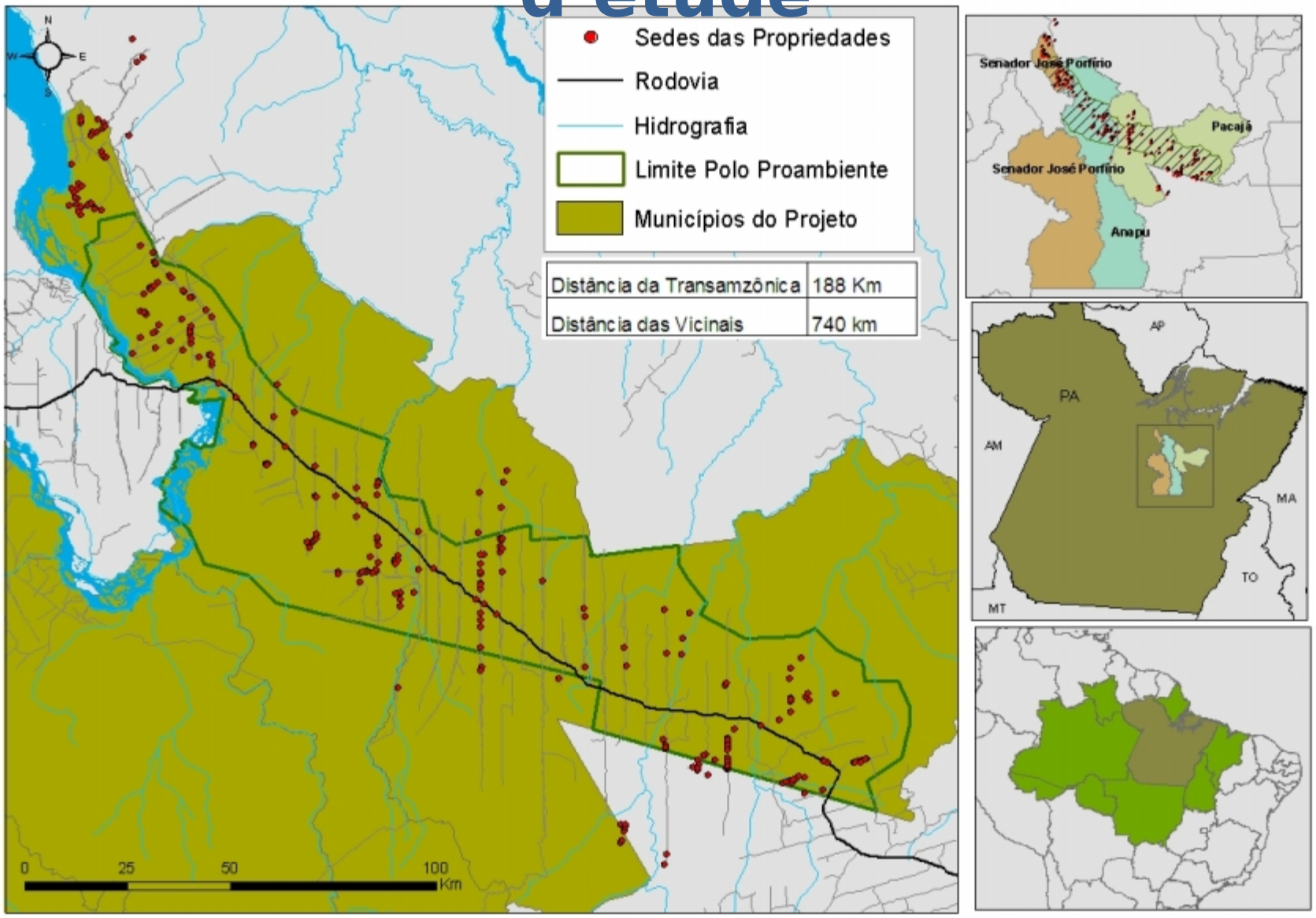

Histoire de la zone

- 1970-1974: Plan d’Intégration National: construction de la Transamazonienne (BR – 230) et incitations entrainant la migration d’agriculteurs du Brésil entier (en particulier du Nord-Est).

- Création de l’Institut National de La Colonisation et de La Réforme Agraire au Brésil (INCRA).

- 1975: changement de politique du gouvernement fédéral en faveur des grands exploitants agricoles, forestiers et miniers.

- Petits agriculteurs « abandonnés », auto-organisation.

Source: Cromberg et al. (2014)

Profil des agriculteurs

- Propriétés allant de 50 à 100 ha.

- *Assentamentos*: pas de titre de la terre, droit d'usage.

- Agriculture de subsistance principalement: production de riz, manioc, maïs avec la technique d'abattis brûlis. Puis conversion en pâturages pour l'élevage.

Vente de cacao pour une partie des agriculteurs.

- Conditions précaires: routes non goudronnées, peu d'accès santé, éducation, électricité, etc.

Comment se sentent-ils impactés par la réglementation forestière et que leur propose le projet REDD+?

Méthode

Méthode *Before-After-Control-Intervention* (BACI) utilisée par le CIFOR dans le cadre de la *Global Comparative Study* (GCS) sur REDD+.

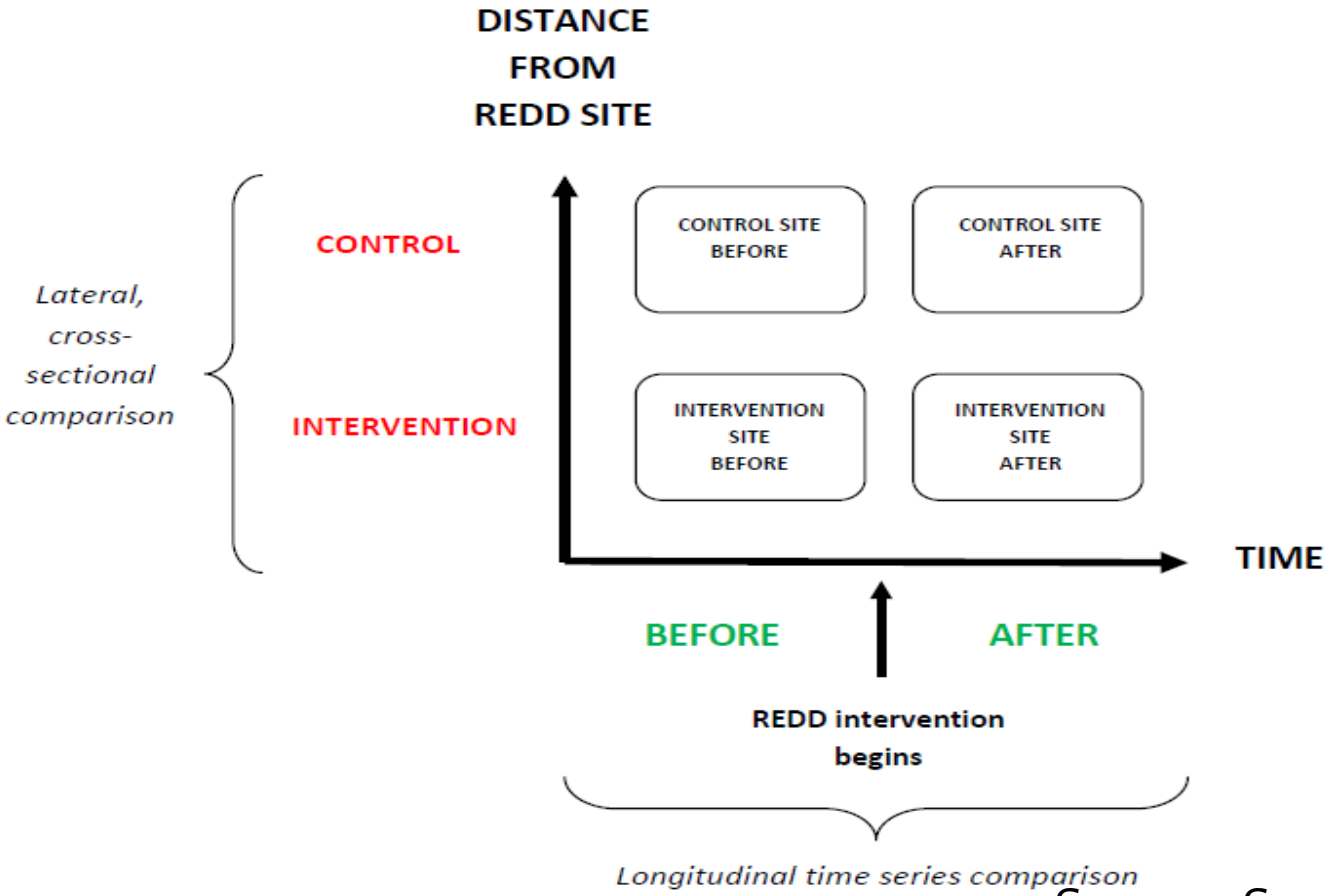

Source : Sunderlin et al. 2010

Méthode

- 240 familles interrogées dans 8 communautés + 2 réunions de groupe, le tout en 2010 et 2014.
- Organisation du questionnaire: Questions démographiques et foncières, revenus tirés de l'agriculture et de l'élevage, utilisation de la forêt, bien-être ressenti, impact ressenti du projet et d'autres interventions de l'Etat.

Impacts ressentis: 1ers éléments de réponse

- Les agriculteurs se sentent impactés par l'application du Code Forestier et craignent la surveillance de l'institut de l'environnement et des ressources renouvelables (IBAMA) :

« Le déboisement et les feux ont diminué car les gens ont peur de recevoir une amende » (agriculteur, février 2014).

- Diminution de la production riz et de manioc liée aux restrictions sur l'utilisation du feux et l'interdiction de déboiser.

- L'application du Code Forestier est jugée « positive et négative »:

« C'est positif parce qu'il est important de conserver la forêt, mais négatif parce que le gouvernement applique des amendes à des personnes qui n'ont pas les moyens de payer et ont besoin de déboiser [pour nourrir leur famille] » (agriculteur, mars 2014).

Quel rôle pour le projet REDD+?

Objectifs du Projet Etablissements Humains durables

- Renforcer l’agriculture familiale

- Réduire la déforestation

- Augmenter la rente et la qualité de vie des colons, sans que ces derniers aient besoin de couper davantage de forêt pour assurer leur production

Aider l’agriculteur à respecter la réglementation, tout en assurant sa production.

Compléter le volet “incitatif” laissé de côté par le gouvernement.

Stratégie du projet

Source: IPAM

Réflexions sur la composante PSE

- 140 Rs/mois maximum.
- Basé sur le respect d’un plan d’usage.
- Incitation hybride: paiement basé sur la conservation(restriction d’usage) et sur l’adoption de nouvelles techniques agricoles *(asset-building).*
- PSE financé par des fonds internationaux (fonds Amazonie).
- PSE transitoire : objectif = permettre à l’agriculteur de réaliser une transition agricole en 5 ans.
- Instrument temporaire pour donner les moyens d’appliquer la lois: le PSE doit-il être utilisé pour appliquer la loi?

Discussions

- Dans quel ordre combiner command-and-control et incitations?

- Problème de durabilité:
  - 2013-2017: durée suffisante pour opérer une transition agricole?
  - Et après 2017? Augmentation du coût d'opportunité via l'intensification agricole, sans donner de valeur à la forêt.

Incitation à déboiser davantage à l'arrêt du projet?

Deux aspects peuvent atténuer cet effet:

- Forte gouvernance environnementale au Brésil : surveillance de l'IBAMA réellement dissuasive?
- Augmentation de la qualité de la forêt (donc intérêt à continuer à la préserver sans paiement).

Conclusion

- Pratiques des petits agriculteurs impactées par l’application de la réglementation forestière.
- Manque d’appui technique et d’incitations pour intensifier leur agriculture et avoir les moyens de respecter la loi.
- Le projet REDD+, via un système de PSE « hybrides », va favoriser la transition agro-sylvo-pastorale des agriculteurs.
- Si le projet ne donne pas de valeur à la forêt, quelle pérennité de la préservation de la ressource?

- Recherche en cours:
  - Comparer données de 2010 et 2014 pour vérifier l’impact de l’application croissante du Code Forestier. Triangulation avec images satellites.
  - Etudier la stratégie du projet REDD+ pour voir s’il répond aux besoins des agriculteurs: analyse croisées des besoins exprimés par les agriculteurs et des coûts alloués à chaque composante du projet.

Merci de votre attention!